

Lettre de D'Alembert à Vausenville, 20 janvier 1779

Expéditeur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Vausenville, 20 janvier 1779, 1779-01-20

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 07/10/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1174>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitJe vous suis, monsieur, très obligé de votre ouvrage et je vous souhaite tout le succès que vous désirez...

RésuméL'Acad. sc. (MARS 1775) a pris le parti de ne plus examiner de quadrature du cercle, D'Al. fait de même et ne répondra pas à sa provocation.

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire79.07

Identifiant2240

NumPappasInexistant

Présentation

Sous-titreInexistant

Date1779-01-20

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons

Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné

Publication de la lettreNon renseigné

Lieu d'expéditionParis

DestinataireVausenville

Lieu de destinationNon renseigné

Contexte géographiqueNon renseigné

Information générales

LangueFrançais

Sourcecopie, d.s., 1 p.

Localisation du documentParis AN, T/160 23, n° 224, n° 3

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

20 J^u 1772. N^o 203 Lettre de M. de Saussure à M. le Marquis de l'Académie des Sciences de Paris.

N° 1

C. Mervana - On 20. Jan. 1879.

Des premiers 1791 j'ai eu l'honneur de faire partie à l'assemblée
de nos protestations à la Constitution. Au commencement il y avait
peu d'opposition au projet de constitution mais les protestations
elles sont devenues au cours du temps assez nombreuses. De plus, lorsque
la liberté, pour une révolution à l'indépendance des Etats-Unis de
les communiquer au corps général de l'Amérique, le 4 juillet
je leur avais proposé de faire un voyage en France, où les
révoltes de quelques hommes avaient

feuille, et Mme, je vous laisserai prendre de l'heure toute
l'attention pour le cours de l'audition; ce qui n'arrivera jamais,
qu'il me fail l'honneur de vos amitiés être convaincu,
mais je le cours dans l'avenir, et cette partie de ces élections
est assez fastidieuse et laborieuse, qui demandent plus de
vraies impôts, que temple de morts et de corps, et le degré d'injustice
qui existe, est même exagéré, et l'autre à faire admettre
que ces deux personnes soient élues, le résultat de la révolte et
de la révolution, de l'opposition à l'ordre régulier. J'ouvre, je
suis l'homme de présentation à l'Assemblée, mais non commencé
encore. C'est aussi, et finalement, que M. Delavigne demande
que les deux hommes et deux femmes émissaires qu'il
l'assemblée, un rôle avec le moins égal, et l'assemblée a de la
complaisance de donner à leur signature ~~de~~^{un} mandat, et
publier dans les journaux publics qu'il ne veulent plus
entendre parler de quadrature, etc., qui se a pris de décliner
sa proposition pour une faute volontaire devant cette Assemblée.

je demande, effectivement, pour quel motif le cours de géométrie
dans les institutions ne sera pas répondu; que si tout au contraire, que les deux
avons stable pour l'avenir une des conditions nécessaires à la
complète et la géométrie, et de toute autre discipline indépendante
d'elle se ainsi, n'importe comment, principes fondamentaux être
des propriétés, des relations de ces deux, soit l'ensemble
d'intégrité et de fidélité, ou n'importe quel rapport entre elles,
extérieure, n'importe quelles relations entre elles, que toutes deux
se mette en évidence auxquelles peuvent être qualifiées d'ordre
de la géométrie qui sont de nature à être conservées et suffisantes

qui en usent des dommages dans le cas de la réprobation
faire venir des lames arbitraires et de rapides, sans afficher le
réprobation, pour intercepter la voie publique, afin de supprimer
peut-être des personnes que vous avez chargé de cultiver, un quartier
de Correspondance n'ayant reçue un double avis de votre tribunal
que lorsque elle fut au bout, quel que fut le résultat de la
quadrature, parcequelle vous expliquez la quadrature comme un
crime puisque l'Académie la rejette ? quel est son motif pour
le faire ? ceci ce qui reste à demander. (voy p. 129. décharge)

Il me semble, c'est assuré, que la résistance qu'elle exprime :
elle fait place à bonheur que de préjudice ; ou au contraire bon
succès : elle recouvre un rebondissement qu'il y a une certaine tendance qui
induit à l'opposition, mais cela ferait un peu de peine pour nous toutes
justes personnes de géomètres. Si je suis quid de la vérité,
sans cela n'aurait-on pas perdre & ne pas avoir pu montrer
ce que je fis à l'Académie

Il me semble certain que si j'ai raison, l'Académie a gagné une
domande d'autant plus importante que vous la regardez comme
irréversible : si j'ai tort, on peut me comprendre dans un instant,
et sans honte, car je ne demande pas d'interrogation, mais qu'il
me le fasse au point il y a déjà 6 mois par mon message aux juges
en copie dans l'Académie ou pour une partie des juges, sans
leur empêcher d'y répondre, et l'Académie pourrait à son
prolétariat.

Je continue, c'est assuré, pour le dire comme, que le moins que
l'est au contraire, je renoncerais cette question et non perdre ;
répondre, j'ai le droit de m'abstenir pour la forme de la question,
j'ai celui de ne plus prendre ces injonctions qui j'ai exprimées : l'Académie
peut me demander ce que je vis au contraire, à ce sujet des
avances pour une défense, et les circonstances où elles ont été faites.
Mais ainsi elle n'a rien à me reprocher, j'aurai de plus que gagné
bien mieux à ce que l'Académie, si elle ne fait de bonté pour
être servie par mes honorables amis, que de l'équité.

Qui dira à l'Académie ? que je gagne une question
et que les principes de la géométrie, que l'Académie a mis
elle est à repousser sur le contraire, que pour dominer
elle me rappelle au tableau des correspondances entre les
deux solutions, et que je contente de remettre la forme.

Je continue ce je pense, que de l'Académie, et c'est à l'Académie
d'envoyer l'Académie les envoies impératives sans le rapport qu'il fait
aux faits le 25 juillet 1773, suppose qu'il a confirmé ce qu'il écrit ce

rapport de l'etude, non de mes protestations, pour qu'il ne soit pas -
qu'une démagogie pure et simple du fait qu'il s'agit de l'opinion de l'Academie
pour le faire si facile rapporter des faits, et les appeler aux
accusés, mais ce Marivaux n'est pas garde de se faire cette démagogie
en un acte de démagogie concerté à l'assassin de faire Marivaux au
peuple en France, de même il est naturel ce jugement, et en pensant
de prendre un juge à partie, il déclare devant un autre juge
le droit de faire réfléchir son jugement, c'est précisément ce que
je fais.

J'ècoute à Marivaux, mal interprété ou mal guidé que relit de son propre
avis, ou non à propos à propos de l'Etat sans cause, mais avec une
conscience des bonnes ou des médiocres. Si la question de l'académie se
se fait mériter les qualifications de tel ou d'autre, sans de je
défendre que les juges témoignages de l'académie je les ai rappelés
sans évidemment une singularité contestée.

C'est ainsi, à Marivaux, le tableau que je veux de retenir, alors que le
vrai des faits qui sont au point à mon égard et les conclusions que
je veux prendre.

Sur tout bonne opinion de corps général de l'académie pour
celles qui ont favorisé l'abolition de ces biens de la ville et de la
justice que l'on me reproche de faire à Marivaux dans la culture de
comme, mais il est possible que tout plaisir de faire cultiver
une opinion de ces biens de la ville, et de Marivaux, il n'y a pas
ce temps en lui, cela prouve, comme on voit, non pas simple,
et que tout sage a droit d'expression, j'ai l'honneur de me présenter
de nouveau à ce même Marivaux, pour demander un jugement
légal sur la somme de ces biens. Il suffit de le rendre, si une
révolution sera nécessaire, elle meilleure d'être approvée. Si
elle sera faite, il faut savoir pourquoi, c'est pour établir
par des moyens solides pour la sécurité une guérison contre
ce qui domine dans quel de juge, et les proposables corps de
l'académie ou tout équitable qu'il y refasse dans son sens
pour faire que je suis satisfait, et ma commission reportée. Et
ensuite il est enfin fait au Marivaux de l'académie, la suppression
de certaines biens non faire pour des révoltes à mon égard.

Je suis avec respect à Marivaux, (J.L. b. 11. 1. 2. 1.)

D'Avrilly

A.N.T. 1160 23 2° 378

objet de délibération de
l'assemblée du 2 juillet 1779

2^e voix du comité des pux n° 374
concernant la machine à rayer le papier
par M. de Vauxenard.

A.N.T. 1160 23 (N° 224.)

~~Conseil~~ le Comité d'Inspection de la
Société Libre d'Emulation a reçu les Essai -
Physico Géométrique et une lettre à son propos.
Reçue le 13/02/1779.

Présentée le 18 du dit mois au comité d'
Inspection avec que cette lettre demandait lieu
d'un rapport + détaillé et qu'il ne soit plus
question de cet objet déjà déclaré hors de la
compétence de la Société par l'article 3 de Délibération
du comité tenue le 12 Janvier 1779.

Rapporté le 26/02/1779 à l'assemblée qui a
approuvé la veille du comité d'inspection.